



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : [autorisation@ecrins-parcnational.fr](mailto:autorisation@ecrins-parcnational.fr)

**Demandeur** (société hélico) : **SAF Huez**  
**federation de peche** **02 07 16**

Fixe : 04.76.80.65.49

Portable : 06,08,30,38,90

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
transport d'alyins en cabine	9/07/2016	chamrousse	lac gary	1	2	1
transport d'alyins en cabine	9/07/2016	lac Gary	lac du vallon	1		1

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :  
personnel +material en cabine pour reprise finitions descente a pied

Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) :  
**ECUREUIL NOIR F-GSDG**

Nom du pilote : sarret gilles

A Huez

24 05 16

## Autorisation accordée n° 201/2016

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le

16/06/16  
*[Signature]*  
**Le Directeur par intérim, Thierry DURAND**

Copie au secteur de VALBONNAIS

Préconisations du Parc national :

A ..... , le :